

ASSOCIATION POUR
LA RECHERCHE ET LA SAUVEGARDE DE LA VÉRITÉ HISTORIQUE
 SUR LA RÉSISTANCE EN CREUSE

BULLETIN N° 26

JUIN 2002

SOMMAIRE

Assemblée générale	1
- Rapport d'activité	1
- Rapport financier	2
- Rapport moral	2
- Perspectives	2
Histoire. Mémoire. Opinions	3
- Beaucoup de récits mais très peu d'histoire	3
- Mémoire. Quelle mémoire ?	3
- Histoire, mémoire et patrimoine en Creuse	5
- Limites de la mémoire. Fragilité du témoignage	5
Histoire, mémoire et patrimoine en Creuse	5
40 millions de pétainistes. Combien en Creuse ?	6
- Observations générales	7
Histoire et négationnisme	8
Plaques-souvenirs (suite)	9
- Murat	9
- Banizette	11
L'enseignement de l'histoire	15
Rallye de la Résistance	16
18 juin	16
Errata - Omissions	16

ASSEMBLEE GENERALE

Elle s'est tenue le 27 avril dernier à Guéret, Maison des associations. Niveau de participation relativement faible : beaucoup d'excusés parmi les « anciens », retenus par des problèmes de santé, de déplacement, les multiples handicaps liés à l'âge, mais un noyau intéressé et participatif.

RAPPORT D'ACTIVITE (pour l'année 2001)

Le bulletin : il est à la fois source d'informations sur la vie de l'association, ce qui est sa vocation première, mais aussi vecteur de « dossiers ou pages d'histoire », ce qui est apprécié, car ils évoquent des faits oubliés ou souvent mal connus. Quatre numéros ont été diffusés au cours de l'année 2001 dont deux numéros doubles de 32 pages chacun, ce qui représente un total de 96 pages, soit près de 600 000 signes (l'équivalent d'un livre de 300 pages.) Les numéros doubles ont été justifiés par les comptes rendus de cérémonies en hommage à des personnalités de la Résistance creusoise mais aussi aux aviateurs alliés et aux agents des services des opérations aériennes. L'évocation des parachutages a permis de rappeler, plus souvent encore de faire connaître, les phases préliminaires à la réception des containers, leur

coût en vies humaines dans les services spécialisés, chez les radios qui assuraient les transmissions, chez les pilotes. Ces numéros ont aussi permis d'aborder un autre sujet bien mal connu : les réseaux et leur implantation en Creuse. L'accroissement de la pagination a évidemment une incidence sur le budget. Voir, ci-après, le rapport financier.

L'ouvrage en cours (tome 1 de *La Creuse des années sombres*) avance trop lentement aux yeux de ceux qui l'attendent et certains adhérents estiment qu'il devrait avoir priorité sur le bulletin. Ce sont en fait des initiatives différentes mais complémentaires car le travail historique réalisé pour le bulletin sert, ou servira, pour le livre. Castille rappelle les problèmes de toute nature qui se sont accumulés depuis le décès de Jean Michaud. Sa disparition a entraîné tout à la fois la perte d'une compétence et d'un talent mais aussi, la perte irrémédiable de 15 années de réflexion, d'analyse, de synthèse, de préparation à l'écriture. Avec pour conséquence, la nécessité de reprendre, sans la compétence et le talent de l'historien, l'exploitation et l'assimilation des acquis, d'apprendre à dominer le sujet, de s'adapter, sans y être préparé, aux contraintes du travail historique et à une certaine forme d'écriture. De son travail ne subsistent que les matériaux issus de ses recherches et quelques textes.

Les autres problèmes et les difficultés d'ordre technique, notamment celles liées à la disparition de la MJC de La Souterraine pour la partie infographie, ont déjà été évoquées. Elles ont été, pour partie au moins surmontées. Y a plus qu'à !!!

Après avoir rappelé une fois de plus que l'Histoire ne se confond pas avec « les petites histoires » ou les opinions, qu'elle ne s'alimente pas seulement aux témoignages fluctuants et aux mémoires recomposées, Castille donne lecture d'un texte de synthèse émanant d'un historien averti qui fait état, pour son département, de « **beaucoup de récits mais bien peu d'histoire.** » Ce constat explique, au moins pour partie, ce qui a été dit sur les difficultés du travail entrepris. (Voir ci-après en rubrique « Histoire. Mémoire. Opinions » et, en illustration, un commentaire sur le formule bien connue : « Quarante millions de pétainistes. » Qu'en est-il en Creuse.

Le programme CD ROM – AERI. Les promoteurs s'efforcent d'associer, de plus en plus, l'Éducation Nationale (ce que nous avons dès l'origine fait en Creuse) et souhaitent parallèlement impliquer, dans le

cadre de conventions-type, les services à vocation « mémoire » des Offices départementaux des Anciens Combattants, ce qui va se faire.

Le projet de site Internet (indépendant du programme CD ROM) devrait se développer en parallèle.

RAPPORT FINANCIER. (présenté par Mme Cerclier)

Pour la première fois depuis l'origine de l'association les comptes de l'année font apparaître un solde négatif. (- 2.571 F) Il est, pour l'essentiel, imputable au coût du bulletin : pagination exceptionnelle pour deux numéros et augmentation du nombre des « services. » Trois solutions sont envisagées pour revenir à l'équilibre : réduction à trois (au lieu de quatre) du nombre de parutions, retour à la pagination normale et si nécessaire limitation du nombre des services. Il n'est pas envisagé d'augmenter les cotisations car nombre d'adhérents font déjà preuve de générosité et ceux qui le peuvent ne manqueront pas de faire plus encore. Sous réserve d'une analyse plus approfondie, la limitation du nombre de pages, 16 en moyenne, devrait suffire. Tout, hélas, a un coût : la qualité de reproduction des photos dans le N° 25 a été très appréciée. Elle suppose un tirage laser, lequel est plus onéreux que la classique reprographie.

RAPPORT MORAL (présenté par le Pdt)

Ci-après, comme chaque année, dans son intégralité.

Pour qui prend la peine de relire la série de « rapport moral » présenté chaque année lors de notre assemblée générale, apparaît une évidente continuité, avec des concepts, des expressions, des termes qui reviennent régulièrement.

Celui de 1993 se termine par : « Notre but n'est pas d'opposer une vision à d'autres visions mais de présenter des faits, de cerner autant que faire se peut la vérité, de comprendre et aider à comprendre l'histoire.

Celui de 1994 rappelle et précise les objectifs de l'association, spécialement le sens des termes qui constituent sa raison sociale : « Recherche » implique méthodologie et éthique, « Vérité historique » signifie refus des légendes et de l'hagiographie, « Sauvegarde » évoque la pérennité du travail accompli.

Celui de 1996 développe une mission particulière : « permettre aux jeunes générations de savoir et comprendre, ... contribuer à leur formation civique, ... les aider à se prémunir ... »

Celui de 1996 revient sur la justification du travail entrepris et souligne « l'ampleur des drames qui ont caractérisé la seconde guerre mondiale, la nécessaire compréhension des causes et conséquences, des responsabilités aussi. » Il évoque « une histoire qui enrichit la connaissance et appelle à la réflexion, une histoire utile au citoyen et spécialement aux jeunes. » Il ajoute : « le devoir de fournir à ceux qui ont mission

d'enseigner, les matériaux d'une histoire dépouillée de ses fards, de ses altérations, de ses légendes. »

Celui de 1999 souligne l'importance de la culture historique et regrette une « Pseudo-culture de l'instantané, alimentée par l'image et le son ... engrangée hors toute analyse et toute réflexion. »

Celui de 2000 prolonge la réflexion à laquelle appelait le précédent : « Dans un monde vivant sous l'emprise de l'image, la réflexion n'a plus guère de place, ... Au nom de la culture on nous offre et on offre à nos enfants et petit-enfants une anti-culture plus ou moins subventionnée. »

Celui de l'an dernier faisait le point sur dix années d'activité, évoquait les disparus, les acquis, les retards accumulés, les perspectives, et s'interrogeait : « Pourquoi tout ce travail ? Pour qui ? A quel effet ? » Il répondait, en reprenant les objectifs précédemment définis : « Parce que nul citoyen ne devrait ignorer l'histoire, parce que les jeunes ont besoin de savoir et de comprendre,... pour qu'ils apprennent à se prémunir... et s'engagent à privilégier la fraternité face à toutes les oppressions. »

*Aujourd'hui, nous n'avons à renier ni notre travail, ni les missions que nous nous sommes fixées. Chaque jour qui passe confirme le bien-fondé de notre entreprise. Il n'est de bulletin qui n'oppose histoire-mémoire-opinion, vérités et légendes. Le dernier rappelle les propos d'un éminent historien qui s'interroge sur la légitimité d'une excessive personnalisation, sur l'inclination hagiographique, sur la nécessité de ne pas limiter l'histoire de la Résistance à des enjeux politiques. Nous avons évoqué tout à l'heure la pertinente observation d'un historien régional : « **L'abondance des témoignages fait que l'on a beaucoup de récits mais très peu d'histoire.** » Terrible constat, établi avec un recul de 60 années !*

Un constat qui justifie nos options, notre approche, nos méthodes, notre éthique. Il reste à concrétiser nos acquis sous toutes les formes qu'autorise l'évolution des technologies, à laisser à ceux qui ont mission de transmettre la connaissance, c'est à dire aux enseignants, les matériaux qui leur permettront de donner à leurs élèves une juste appréciation de la réalité historique.

RENOUVELLEMENT DES INSTANCES DIRIGEANTES

Le conseil d'administration accueille Monique Michaud (nièce de Jean) ce qui porte à cinq le nombre des enseignants (dont 4 en activité.)

Au bureau, Guy Avizou accepte une vice présidence. Là encore, même volonté de transmettre le relais aux enseignants.

Perspectives

Du travail. Encore du travail. Toujours du travail. Pour toutes les bonnes volontés.

HISTOIRE. MEMOIRE. OPINIONS

« BEAUCOUP DE RECITS MAIS TRES PEU D'HISTOIRE »

Sous le titre *La Résistance en Corrèze : une spécificité ?* Gilbert Beaubatie, professeur d'histoire, correspondant de l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP) depuis de nombreuses années, chercheur averti de la période, auteur de diverses communications que nous avons évoquées à l'occasion du compte rendu de plusieurs colloques régionaux, a réalisé un travail de synthèse qui fait un peu le parallèle avec ce qu'avait écrit Jean Michaud en 1995, dans un dossier intitulé : *1940-1944. Quelques aspects de l'histoire de la Creuse*, (1) étant précisé que ce dossier constituait un travail original, sans référence à l'existant. Ci-après, le premier et le dernier paragraphe du travail de Gilbert Beaubatie :

« Nous commençons à mieux connaître l'histoire de la Résistance en Corrèze, grâce aux nombreux témoignages collectés et à des journées d'études organisées à Brive ou à Soudaines la Vinadière, à l'instigation du Centre Edmond Michelet et de Pascal Plas. On trouve dans *Maquis de Corrèze* (2) et dans *l'A.S. de Haute Corrèze*, (3) une masse d'indications précieuses mais souvent élaborées longtemps après les événements vécus, ce qui implique et nécessite un croisement de ces témoignages avec d'autres documents, d'archives notamment, afin d'ouvrir la voie à une nouvelle approche, à la fois historique, politique et sociologique.

L'histoire de la Résistance en Corrèze n'en est qu'à ses débuts. Aucune étude d'ensemble n'existe pour l'instant ; seulement des travaux ponctuels. Outre les diverses communications présentées lors de récents colloques, non encore publiées, il convient de signaler l'étude solidement référencée de François David, intitulée, *Visages de la Résistance au Pays de Brive*, (4) d'ailleurs en cours d'achèvement. Mais, si on se hasarde d'aller au-delà de vues trop partielles et trop partiales, force est de constater un vide certain. L'abondance des témoignages fait que l'on a beaucoup de récits et très peu d'histoire. Il n'existe à vrai dire pas de véritable synthèse. »

.....

En conclusion : « il n'y a pas une mais des spécificités de la Résistance en Corrèze. Précocité des débuts et des libérations ; rôle des personnalités ; caractère populaire ; actions spectaculaires ; pluralité des hommes, des structures et des formes ; importance des maquis ; violence des représailles. Le martyrologe des la Résistance corrézienne aligne 1200 noms, deux fois plus qu'en Creuse.

« La Libération ou la fin d'un cauchemar, mais aussi le temps des excès, des règlements de comptes. Haines et passions. Lorsqu'Edmond Michelet revient de Dachau, il a du mal à reconnaître « sa » Résistance. Elle n'est plus une mystique, elle est devenue une politique, un « lieu » de nouveaux affrontements. Soixante ans plus tard, sur le terrain de la mémoire, **une mémoire écorchée, frustrée, instrumentalisée**, ils continuent de jouer. »

NDLR : les passages en gras ont été soulignés par nous.

(1) *Actes du colloque de Rodez. Ad Hoc Impressions. 1995.*

Voir aussi bulletin Bulletin N° 4

(2) *Collectif. Editions Sociales. (plusieurs éditions)*

(3) *Louis Le Moigne et Marcel Barbanceys. Association.*

(4) *Les 3 Epis. 1998*

Le constat est sévère mais juste. En Corrèze, comme dans beaucoup d'autres départements, on a souvent confondu – et on continue de confondre – l'histoire avec des visions personnelles ou collectives « trop partielles et trop partiales. » C'est ce même constat, fait en 1984-85, qui nous a conduits à entreprendre de nouvelles recherches, avec de nouvelles méthodes et une nouvelle éthique.

Les extraits, ci-dessus, du texte de Gilbert Beaubatie appellent, pour nous Creusois, une précision et quelques observations :

- Concernant le martyrologe, il faut préciser que la Corrèze comptait alors 250 000 habitants environ (233 000 aujourd'hui) et la Creuse 200 000 environ (124 000 aujourd'hui), ce qui signifie que le nombre des morts creusois, rapporté à la population, représente en pourcentage un peu plus de la moitié (60 à 65 %) des morts corréziens mais une saine comparaison, suppose une définition précise et identique pour les victimes : résistants morts au combat, civils non-résistants tués au hasard des rafles, déportés résistants et civils non-résistants déportés, là encore au hasard de rafles, déportés raciaux, etc..

- Concernant les spécificités, il existe des différences sensibles entre les deux départements : Résistance active plus précoce en Corrèze qu'en Creuse, primauté de « Combat » en Corrèze, de « Libération » en Creuse ; chez les communistes incidence de la position et du rôle de Guingouin, au moins sur la Haute Corrèze, etc..

- Concernant les « personnalités » (reconnues comme telles avant la Résistance), leur rôle est important en Corrèze mais faible en Creuse. (voir texte de Jean Michaud)

A noter, ce qui ne figure pas dans les extraits ci-dessus, que Gilbert Beaubatie s'attache pour la Corrèze, comme Jean Michaud pour la Creuse, aux caractéristiques géographiques, économiques et sociologiques de son département.

- Concernant l'après libération, « excès et règlements de comptes » ne connaissent pas en Creuse la même intensité et les mêmes dérives qu'en Corrèze. (et dans d'autres départements) Le mérite en revient aux chefs militaires creusois : François et Martin, mais aussi aux responsables civils : Cerclier en qualité de Président du Comité de Libération et Castaing installé comme Préfet le jour même de la libération

- Concernant « l'histoire de la Résistance » les propos de Gilbert Beaubatie sur l'existant en Corrèze peuvent aussi s'appliquer en Creuse : « **vues trop partielles et trop partiales ... beaucoup de récits et très peu d'histoire ... une mémoire écorchée, frustrée, instrumentalisée.** »

MEMOIRE. QUELLE MEMOIRE ?

Le sujet est inépuisable. Voici, versés au dossier, quelques constats récents de l'auteur de ces lignes sur les limites de sa propre mémoire et quelques appréciations sur la « recomposition » des mémoires.

La sélectivité (ce qui est enregistré et ce qui ne l'est pas) et l'infidélité (oubli, altération au fil du temps) sont des caractéristiques communes à toutes les mémoires.

A Murat, séjour d'un mois : des repères précis, qui parfois ont disparu, mais un rétrécissement dans la perception des espaces. Tout était semble-t-il plus vaste, le séjour qui servait de salle à manger, la pelouse ou ce qui en tenait lieu, le garage qui servait de lieu de travail et de dortoir au service. Et pourtant les murs sont les mêmes ! La seconde popote, créée début juillet ? Où ? Qui était le cuisinier ? L'installation de la ligne téléphonique : le poteau de départ près du pont de Vidaillat, précis, la traversée du bois à la boussole correct, mais pour l'arrivée : tout faux ! Des messages reçus et transmis, données pourtant essentielles, la mémoire n'a gardé que bien peu de choses. Fort heureusement les archives ont été sauvées : le cahier d'enregistrement des messages, les cartes d'époque, les schémas des transmissions.

A Banizette, visite des lieux avec le propriétaire. Apparemment tout est changé. En fait : il n'en est rien. Pourtant, cette grande pièce avec de grandes dalles de pierre dont la mémoire garde le souvenir ? Euréka pour le propriétaire. Elle est toujours là. C'était et c'est encore la cuisine, une vaste cuisine d'époque avec sa monumentale cheminée. Du bref séjour, deux souvenirs précis : une position personnelle prolongeant une même réaction de Louis Herry sur une décision de François, un entretien avec Rewez, et c'est tout. Qui était là ? Honorat certainement, les autres officiers de la mission interalliée ? Vraisemblablement.

Du séjour à Arquet (près d'un mois) bien peu de souvenirs précis hors l'accueil chaleureux de Mme Ronteix et de ses parents et les visites périodiques du major Forster tombé amoureux du « balançoire » magnifique pendule « comtoise » devant laquelle il restait admiratif, après avoir ajusté son monocle. Il voulait l'acheter pour l'emporter en Australie ! Là encore les archives ont été conservées. Elles ont été tapées à la machine ; sans doute celle de Mme Ronteix.

Même sélectivité et même infidélité constatées chez les rares témoins survivants. En associant les mémoires des uns et des autres on n'aboutirait qu'à une reconstruction artificielle très éloignée du réel, à une vision des faits importants très différente de la réalité. Ce qui subsiste, est souvent un détail marquant, par son originalité plus que par son intérêt historique. Et quant il s'agit de « mémoires induites : (je sais parce qu'un tel m'a dit) on arrive parfois à des caricatures du réel.

La recomposition est une autre caractéristique courante de la mémoire. Simple constat : la fréquence et

l'importance des additifs plus ou moins récents venus s'ajouter aux mémoires initiales ou déjà complétées au fil du temps. Ils participent à la construction des mémoires dites « recomposées. » Deux exemples :

« L'affaire » des marins allemands. De leur séjour il ne restait au début des années 80, que quelques traces, directes ou induites (et au moins un gros mensonge) dans un petit nombre de mémoires, jusqu'à un certain jour de 1985 où fut évoqué à Cosnat la « découverte » d'un extraordinaire dossier, qui n'était d'ailleurs pas une nouveauté car connu depuis 1951. Un œil quelque peu attentif y relève une soixantaine d' « erreurs » ou altérations plus ou moins grossières de faits connus et son caractère ne peut échapper à nulle personne disposant d'un minimum de bon sens. Qu'importe ! C'est un moyen d'instruire d'éventuels « gogos » et quelques bonnes âmes portées à croire. L'opération tourne court et depuis la recherche historique a éclairé les faits. Il n'en reste pas moins des traces dans certaines mémoires et chez des personnes de bonne foi, plus portées à accepter ce qui est dit qu'à l'analyser. Calomniez, il en restera toujours quelque chose.

Il a été de même constaté des traces d'une autre « découverte », plus récente encore car elle est du début des années 90 : « le souterrain de Courson », (en fait Chez-Jallot) par lequel François et ses proches se seraient enfuis le 17 juillet. Le fameux « dossier » de 1985 avait ignoré le dit souterrain et donné une autre version, tout aussi tendancieuse, de l'évacuation. Pendant près de 50 ans nul n'avait pensé que le souterrain ait pu avoir d'autre mission que de conduire à un puits situé de l'autre côté de la route. C'était compter sans l'imagination de qui se veut historien de la Résistance en Creuse. ! A l'époque il restait encore suffisamment de témoins pour crier à l'imposture et le soufflé s'est vite dégonflé mais il subsiste quelques doutes, voire quelques convictions. Calomniez, il en restera toujours quelque chose.

Autre forme de « recomposition » de la mémoire. Des faits évoqués, de bonne foi semble-t-il, parfois notés ou enregistrés il y a une quinzaine d'années, ont depuis évolué vers une narration plus valorisante ou gommant tout ce qui pourrait apparaître comme négatif. Normal. La nature humaine a ses faiblesses. Laquelle de ces deux versions restera ? Le chercheur amateur, celui qui se veut seulement vecteur de mémoire et travaille dans le présent sans se préoccuper d'authentification s'en tiendra évidemment à la seconde et colportera la version « édulcorée. »

Les opinions « enrichissent » ou altèrent de même la mémoire et, ce qui est plus grave, l'histoire ou ce qui se veut histoire, lorsqu'elle s'y alimente. Le nombrilisme, la tendance à en rajouter et chaque fois que nécessaire à oublier ce qui peut être gênant, l'hagiographie par conception ou devoir (politique ou engagement d'autre type) altère de même la mémoire originelle et contribue à forger une mémoire collective « déviée. » Fort heureusement, en la matière comme en d'autres domaines, l'excès secrète son propre antidote. Quand

trop c'est trop, quand l'opinion altère par trop la réalité elle suscite un phénomène de rejet.

Mémoire, pauvre mémoire ! Que de sottises ne lui a-t-on pas fait acquérir et que ne lui fait-on pas dire ! Nous avons dans de précédents bulletins : évoqué l'opinion de François Bédarida, (qui est tout de même une référence autorisée en matière d'histoire de la période), sur la mémoire. Pour changer, voici ce qu'en dit, dans un autre registre, une voix non moins autorisée, celle de Pierre Laborie (1) : « Objet de piété et lieu de pèlerinage, mais aussi bouillon de culture pour des guerres de religion toujours à recommencer, expression du refus implicite d'accepter le passé comme passé, volonté de le subordonner au présent, la mémoire se prête aux abus de langage et de confiance, à toutes sortes de sacralisations et d'instrumentations. Aucune mémoire n'est innocente. Et de poursuivre : « Quel usage les mémoires font-elles du passé ? Pour quelle sorte et au service de quel présent ? Banalité à ce propos de rappeler que personnelle ou publique, la mémoire est oublieuse, qu'elle est moins la présence du passé que le tri et l'organisation sélective de ce passé ... » François Bédarida, dans la citation évoquée, définit la mémoire comme « une construction où se mêlent la réalité historique et l'imaginaire, la remémoration et le mythe, les jugements et les croyances. » Pierre Laborie sans négliger ces aspects (oubli et sélectivité), s'attache plus spécialement à l'usage qui en est fait et aux motivations qui le sous-tendent. Ce qu'illustre l'exemple évoqué ci-après.

Limites de la mémoire et fragilité du témoignage

Il y a quelques mois, une affaire judiciaire a beaucoup occupé les colonnes des journaux et les écrans de télévision : un jeune garçon condamné par une Cour d'assises, rejugé et recondamné par une autre Cour d'assises, rejugé et acquitté par une troisième Cour d'assises. Avec chaque fois une instruction menée avec les moyens de la Justice : enquête conduite ou reprise par des professionnels, recueil de témoignages multiples, expertises, reconstitution, etc. Le tout sur une dizaine d'années. Sans parvenir à établir la vérité et à trouver le vrai coupable. Un exemple à méditer par tous ceux, chercheurs professionnels ou amateurs, qui sont ou se veulent historiens, qui parfois accueillent les témoignages sans les authentifier et les vérifier, spécialement dans la mesure où ils confortent leurs opinions. Qui a dit que la recherche historique est - ou devrait être - une constante leçon d'humilité ?

(1) *Les Français des années troubles*. Desclées de Brouwer. 2002

HISTOIRE, MEMOIRE ET PATRIMOINE EN CREUSE. (Suite mais pas fin)

Le sujet a été longuement évoqué dans nos bulletins 22-23-24. Notre association n'a jamais été, es-qualité, ni informée, ni sollicitée, ni conviée (en qualité de personne morale « qualifiée » par exemple) mais son président a été appelé à participer, au titre de

l'association CVR, à diverses réunions et à émettre les réserves dont il a été fait mention dans nos bulletins. C'est donc tout naturellement que le sujet a été abordé lors de la dernière assemblée générale de l'UD CVR, le 6 avril dernier, en présence des personnalités invitées présentes. (Il l'avait déjà été lors de la précédente, laquelle avait enregistré un « malentendu à dissiper » et la nécessité « d'arranger les choses. »)

Ci après un extrait du bulletin CVR faisant suite à un rappel de faits qui ont abouti, à partir d'un projet de « Centre de Mémoire » au « génial » (délirant ?) programme intitulé : « Parcours-évoquant des guerres et de la Résistance au XX^e siècle. »

« ...réactions face aux méthodes de travail et au refus de prise en compte des réserves exprimées. A titre d'exemple (suite réunion du 17 juillet) :

« Nous faisons une histoire de « Café du Commerce. » Il suffirait [pour la guerre de 14-18] de demander à M. Avizou [qui a travaillé sur le sujet] d'écrire un texte. Les anciens résistants que nous sommes n'ont pas connu l'avant 14 et la guerre. Ils étaient enfants ou adolescents entre les deux guerres. L'après-45 relève de la vie personnelle de chacun, au gré des ses engagements (politiques, philosophiques, religieux) ou de son absence d'engagement. Peut-être conviendrait-il de s'en rapporter aux divers travaux existants (Dauger, Dayen, Busutil) et aux sources indiscutables : Archives, INSEE, pour tout ce qui concerne la démographie et l'économie. Ces considérations me confortent dans les réserves exprimées quant au choix du thème, à l'association de conflits aussi différents que 14-18, la Résistance, les guerres coloniales. »

Ou encore (suite réunion du 12 septembre) :

« Partis politiques et Résistance : Il ne faut pas me faire dire ce que je n'ai pas dit. (Il existe d'ailleurs de nombreux travaux sur le sujet.) Suit un bref rappel concernant les phases successives de l'évolution du parti communiste dans le temps. Pas une opinion mais ce que retient l'histoire.

*« Quand je dis que le parti communiste fut, en tant que tel, le seul parti à mener, après le 21 juin 1941, [parfois avant] une action résistante (combat pour la libération) je ne dis pas :
- que cette action n'avait pas aussi des buts politiques,
- que des militants des autres partis, socialiste notamment, ne furent pas résistants mais seulement que leur action résistante ne se développa pas sous l'égide de leur parti (auto-dissous dans le cas du parti socialiste) mais dans le cadre des mouvements de résistance.*

Par ailleurs il est inexact de dire que la Résistance fut seulement « de gauche. » ... [Ce sujet : partis politiques et résistance, a été traité par les historiens et n'est plus un objet de controverses.]

Suit, dans ce même courrier, un chapitre consacré aux :

Omissions » (ou absence de développement) :

- La fin de la République. Le régime de Vichy et son caractère dictatorial, ses lois d'exception et raciales. La Révolution

nationale. La collaboration et la soumission de plus en plus évidente aux volontés allemandes. La Légion, le SOL, la milice.

- Le rôle de la franc-maçonnerie dans le recrutement des mouvements. [très important en Creuse]
- L'organisation de la Résistance sous ses diverses formes.
- Les divers types de sabotages. ...
- Les « Plans. » Mise en œuvre et résultats.
- Les spécificités de la Résistance creusoise. ...
- Le rôle des non-combattants (pas de maquis sans paysans.)
- Les parachutages (pas de combattants sans armes.)
- Les mystérieux « messages personnels » de la BBC.
- Etc..

Observations

La Résistance a été « expédiée » en une séance, sans qu'aient été abordé :

- Son rôle militaire dans le cadre de la stratégie alliée.
- Ses conséquences.

Je persiste à considérer que nous avons fait de l'histoire « du Café du Commerce. »...

Le 3 octobre, dernière réunion dite de synthèse. Date arrêtée sans consultation préalable. Albert Marchand absent de Creuse. Castille malade.

De cette réunion, il existerait un compte rendu. **Le Pdt des CVR ne l'a pas reçu et ne peut donc pas vous en informer, ce qui signifie au mieux que nous sommes négligeables, au pire que nous sommes indésirables, que la Résistance n'est pas notre affaire mais doit être laissée à la libre appréciation de ceux qui n'en ont ni le vécu ni la connaissance historique.**

Et cette observation :

La Résistance ne s'est pas développée, nos camarades ne sont pas morts pour satisfaire des ambitions et des intérêts.

Si le principe initial avait été respecté, les associations de Résistants et Déportés auraient pu, comme pour le Concours de la Résistance et de la Déportation, seules ou avec l'assistance d'historiens et professeurs qualifiés, faire **bénévolement**, un travail cohérent et respectueux de la réalité historique.

M. Vergnier, député, maire de Guéret, qui a eu la patience d'écouter ce long exposé, exprime sa totale surprise. Il dit son étonnement, ne pas comprendre ce qui s'est passé, son intention d'enquêter. M. Moreigne, sénateur et conseiller général, se montre tout aussi surpris et s'interroge de même. Il est confirmé que le Pôle d'Économie du Patrimoine est passé (ou va passer) sous l'autorité du Conseil Général, dont le président sera alerté. Nul ne met en cause la sincérité MM Vergnier et Moreigne ... et chacun espère. »

A ce jour, nul résultat d'enquête n'a été communiqué. Pour cause d'élections ?

Le PEP serait effectivement passé sous le contrôle du Conseil Général et relèverait de la vice-présidence de M. Avizou. Ce qui ne peut que nous rassurer pour le

futur mais ne répond pas à nos interrogations sur le passé. Quid du « Parcours-évocation ... » Rejoindra-t-il aux oubliettes le non moins farfelu projet de « Centre de Fraternité (version Manville-Amoros) de Chabannes ? » Ce site semble désormais perdu à jamais pour le patrimoine de la Creuse. Il aurait été récemment revendu et l'OSE songerait à enlever ses plaques. Avec l'argent dépensé (gaspillé ?) pour ces deux projets il aurait été possible de faire au moins une acquisition conservatoire du site.

« QUARANTE MILLIONS DE PETAINISTES » Combien en Creuse ?

La formule sert de titre au tome 2, couvrant la période juin 40-juin 41, de la série de dix ouvrages qu'Henri Amouroux a consacrée à l'histoire des Français sous l'occupation. Elle s'applique, comme le précise l'auteur dans le dernier chapitre, surtout au mois de juillet 40, mais il est coutumier de l'étendre à tout le second semestre, ce qui appelle beaucoup de réserves de la part de nombreux historiens.

Ce n'est certainement pas par pur hasard qu'elle est encore souvent employée. Elle a le mérite d'associer dans un même concept ceux qui se réjouissent de l'arrêt des hostilités et acceptent la situation par « lâche soulagement », (1) ceux qui alors aspirent seulement à une vie paisible, sans trop se poser de questions, ceux qui espèrent en un nouveau régime, par conviction ou simplement par rejet du précédent, les attentistes et les hésitants, etc. Cela fait beaucoup de monde mais de là à conclure que la France compte autant de pétainistes que de Français, il y a plus qu'une marge et il faut se méfier d'une généralisation par trop simpliste.

Qu'en est-il en Creuse ? Il n'y a évidemment pas eu de sondages mais il est des sources multiples qui autorisent au moins une approche cohérente des réalités. D'abord quelques constats : La Creuse qui n'a pas connu la guerre sur son sol depuis des siècles découvre, d'une part la détresse humaine avec l'afflux de réfugiés qui ont tout perdu et, simultanément, les bombardements du 19 juin, l'avance allemande aux limites du département, les restes éparpillés d'une armée française qui se replie, mêlée aux civils, dans un total désordre. La compassion se mêle au sentiment d'impuissance et à la colère.

L'armistice, admis comme nécessité, est souvent ressenti comme une honte. Honte de la défaite à laquelle nul n'est préparé, (mensonges de la propagande « Nous vaincrons parce que nous sommes les plus forts », mensonges imposés par la censure), humiliation face à la brutalité et à l'ampleur d'un désastre inattendu. Comme toujours dans les circonstances difficiles, il faut pouvoir évacuer ces sentiments sur des « responsables. » Pétain est à la fois le « sauveur » qui met fin au conflit et un des « coupables » qui ont conduit la France au désastre. Sans doute, dans l'émotion, est-il plus souvent « sauveur » que « coupable » mais il ne faut pas mésestimer le phénomène général de rejet de tous ceux qui ont eu des responsabilités, civiles et militaires.

La fin de la République (10-11 juillet) est, en Creuse, très mal vécue car, dans le subconscient collectif, spécialement paysan, (la Creuse est alors à 80% rurale) la République est associée à la liberté, à l'abolition des servitudes (au seigneur et à l'Église), à l'accession à la propriété de la terre donc à la dignité, même si cette dignité n'exclue pas la pauvreté, voire la misère, à l'ouverture à l'enseignement comme source de progrès et de promotion sociale, d'égalité devant le mérite.

Bien peu de creusois ont entendu l'appel du général de Gaulle (il y a peu de postes de TSF en milieu rural) mais sa « dissidence » est connue et le plus souvent favorablement commentée même si l'on s'interroge parfois sur la personnalité de cet inconnu porteur d'espoir. Le « bouche à oreille » a, semble-t-il, tendance à amplifier ses bien modestes moyens.

Le sort des prisonniers, le retour des réfugiés, et les travaux des champs (la Creuse est alors terre de polyculture) préoccupent manifestement plus les paysans que les premières décisions du gouvernement de Vichy mais « on n'en pense pas moins. » Les propos du maréchal sur « la terre qui ne ment pas » flattent peut-être certains mais la majorité n'est guère sensible à ce type de propos et quelques-uns posent irrévérencieusement la question « Qu'est-ce qu'il en sait ? »

Les anciens combattants si « chers au cœur du maréchal » n'accueillent pas dans l'enthousiasme la création de la Légion qui doit se substituer à leurs associations, lesquelles ont des sensibilités différentes et des structures auxquelles elles sont souvent attachées. Et il y a ceux qui n'ont pas admis la défaite, qui accusent tout à la fois les responsables civils et les grands chefs militaires si présents à Vichy, de n'avoir pas su gagner la guerre. La Légion, en cette fin 40, s'implante sans enthousiasme et tardivement en Creuse. La section de Guéret n'est créée que fin décembre.

Les engagements politiques antérieurs, assez peu affirmés chez les paysans, (il ne faut confondre le choix exprimé par le bulletin de vote, souvent lié à la personne, avec l'engagement politique) ne portent pas davantage les citoyens creusois vers le nouveau régime, car le département est plutôt « à gauche » ou de centre-gauche. Le parti communiste (6 % du corps électoral en 35-36), clandestin depuis les lois Daladier, fondées par le soutien de la majorité des dirigeants du parti au pacte germano-soviétique, est le premier à réagir, dès l'automne, par des tracts hostiles au nouveau régime ; ses militants sont surveillés, parfois arrêtés et internés. Le comportement des socialistes est plus difficile à apprécier car il existe (déjà) des tendances, mais les militants et sympathisants qui se réclament de Blum et de ceux qui, le 10 juillet, ont refusé les pleins pouvoirs au maréchal, sont pour le moins réservés vis à vis du nouveau pouvoir. Ils le seront plus encore après l'incarcération de leur leader, le 15 septembre. La situation est plus floue encore chez les radicaux et « à droite » mais il ne faut pas en conclure que tout ce qui n'est pas ouvertement de gauche se reconnaît dans la Révolution Nationale.

L'antisémitisme est, avant guerre, peu présent en Creuse, d'une part en raison du petit nombre de Juifs vivant dans le département et de leur intégration, d'autre part en fonction d'un certain esprit de tolérance, sans doute à multiples facettes. Les enfants juifs sous protection de l'OSE, (pour la plupart étrangers) et ceux de la Maison Israélite de refuge pour l'enfance, (pour la plupart Français) arrivés en Creuse à l'automne de 1939 sont bien accueillis ; les réfugiés juifs de mai et juin 1940 de même. Le 1^{er} statut du 3 octobre n'a qu'une faible incidence car les étrangers sont recensés et surveillés comme tels et non comme Juifs. Il faut attendre celui du 2 juin et les textes complémentaires pour que s'affirme la ségrégation officielle.

Les atteintes à la laïcité, trouvent en général un écho très négatif car la Creuse est déjà très déchristianisée, surtout dans sa partie ouest, ce qui, semble-t-il, traduit plus souvent un rejet de l'Église, pouvoir temporel, perçu comme soutien des riches et des puissants, qu'un refus de la religion et du spirituel. (sujet complexe qui mérite un plus long développement) La référence constante au religieux et le soutien apporté à l'Église par le nouveau pouvoir, s'ajoutant aux critiques de l'école laïque, aux accusations portées contre les instituteurs, à la censure des manuels scolaires, à la suppression des écoles normales, etc., sont autant de décisions très mal perçues par une majorité des creusois très attachés à l'école de Jules Ferry et à ses enseignants. L'expression populaire « C'est le retour de la calotte » contribue à détacher du maréchal Pétain nombre d'hésitants, voire de sympathisants.

La germanophobie est, dès 1940, manifeste en Creuse. Le « boche » est l'ennemi, même s'il n'est pas encore « occupant. » On lui impute toutes les difficultés qui apparaissent. L'armistice, sanction de la défaite, étant pour beaucoup synonyme de paix « il » devrait rendre les prisonniers, « il » prend tout, ce qui explique les pénuries, « il » impose sa loi chez nous (en zone occupée), parade dans « nos » rues. annexe « notre » Alsace-Lorraine, etc. Cette germanophobie justifie une anglophilie qui n'était pas évidente au lendemain de la défaite mais la haine de l'un provoque la sympathie pour l'autre, même si l'on se montre parfois encore réservé quant à l'issue du conflit. Il n'est guère de postes de radio qui ne se branchent pas régulièrement sur Londres. Les archives de la gendarmerie sont, sur le sujet, très édifiantes.

L'entrevue de Montoire et la politique de collaboration contribue à détacher de Pétain de nouvelles couches de Creusois. « Parce qu'on ne collabore pas avec l'ennemi. Parce que ce ne peut être qu'un marché de dupes. »

Le renvoi de Laval, le 13 décembre 1940 est en général perçu comme positif et satisfait ceux qui croient encore en Pétain mais estiment qu'il est mal informé et mal entouré. Ce qui est bien, c'est lui. Ce qui est mal se sont les autres.

D'évidence, Pétain ne fait pas l'unanimité en Creuse. Il conserve cependant des partisans et nombre de

sympathisants. Impossible toutefois de dénombrer les inconditionnels, les légitimistes : ceux qui l'acceptent par respect pour sa fonction et pour sa personne, les hésitants (parce qu'en la circonstance ils ne voient pas d'autre solution), les opposants pour ce qu'il fait et pour ce qu'il ne fait pas, les opposants « par principe », pour ce qu'il est ou représente. L'image de Pétain « sauveur » qui en impose « par son âge, sa prestance, son passé », voire sa sagesse, qui enthousiasme les foules, est un fait mais il est permis de s'interroger, en Creuse, sur la « profondeur » du sentiment.

Il n'est pas davantage possible de prétendre que les non-pétainistes et les anti-pétainistes sont des résistants, c'est à dire des gens engagés ou prêts à s'engager dans la lutte contre les Allemands. La Creuse ne compte qu'un petit nombre de FFL pour la plupart en poste dans l'Empire au moment de la défaite. Bien peu, hors Lionel de Marmier, rejoignent au lendemain de l'armistice. La Creuse n'a pas non plus l'équivalent de Michelet en Corrèze ou de Guingouin en Haute-Vienne. Dans son dossier de synthèse déjà évoqué, Jean Michaud note : « Pour donner le signal de la Résistance, ... les Creusois ne peuvent compter sur aucun de leurs élus, parlementaires et conseillers généraux. » ... La suite montre qu'en Creuse comme ailleurs la Résistance ne peut germer et se développer que sur un terreau fertile. Ce terreau est-il déjà disponible en 1940 ? A quel niveau de fertilité ? N'est-ce pas les semences qui sont tardives ?

Difficile de répondre à la première question. Nous avons tenté un début de segmentation des attitudes mais il faudrait approfondir les comportements avec les outils du sociologue, (3) ce qui semble bien difficile avec un recul de 60 ans. Il reste bien peu de survivants (dont le témoignage est souvent peu fiable) et les sources existantes ne sont pas toujours faciles à exploiter car il faut prendre en compte les positions ambivalentes, ce que Pierre Laborie appelle le « penser-double » (2) : désir de faire et prudence qui porte à ne pas faire, désir d'engagement et crainte du risque pour soi et pour les siens, volonté d'agir face à la frilosité des autres, à l'absence de « leader » et quand on ne se sent pas la capacité de l'être soi-même. Il n'y en Creuse, en 1940, que bien peu de traces d'activités résistantes, hors rares propos publics ouvertement exprimés, inscriptions, graffitis, etc., étant précisé que l'activité communiste en 1940 est essentiellement anti-Vichy. Le terreau paysan qui peut nourrir, cacher, protéger, semble exister mais ce sont les semences qui tardent à venir. Les premières adhésions aux mouvements constitués en zone sud : Combat et Libération, n'apparaissent qu'en 1941 et ne concernent qu'un très petit nombre de personnes, très exceptionnellement des « personnalités » ou notables creusois.

(1) Expression initialement utilisée par Léon Blum lors des accords de Munich.

(2) *Les Français des années troubles*. Ibid

(3) *Les historiens évoquent toujours ceux qui ont laissé des traces écrites (écrivains, intellectuels, etc.) mais rarement les paysans qui n'écrivent guère et parlent peu.*

Sources : AD Creuse. Archives de la gendarmerie. Dossier divers association.

HISTOIRE ET NEGATIONNISME

La loi défailante

Dans un récent numéro, *La voix de la Résistance*, organe du Comité d'action de la Résistance, (CAR) évoque un cas de négationnisme et sa surprenante conclusion judiciaire.

« ... nous avons fait état de ce professeur d'histoire du Lycée de Sarreguemines, dont les propos outranciers tenus en classe correspondaient exactement aux définitions légales.

Sur le témoignage précis et concordant des 39 élèves de la classe le parquet local avait poursuivi et M. B. a été condamné en première instance et en appel.

Par un arrêt de novembre 2001, la Cour de Cassation a annulé les décisions intervenues !!

La raison tient au fait que les lois sur le négationnisme et l'apologie des crimes ont été intégrées à la vieille loi de 1981 sur la presse et qu'elle est très protectionniste de celle-ci, notamment en raison des délais très courts, 3 mois, qui séparent le fait condamnable et la poursuite pénale. Les auteurs de livres volontairement diffamatoires mettent leurs livres en vente avant le dépôt légal, or le diffamé souvent ne le sait qu'après que celui-ci, alors que le délai a déjà couru.

La Cour suprême a été contrainte d'appliquer la règle impérative mais regrettable du délai de trois mois.

Depuis fort longtemps et particulièrement la loi G. (1991) les ONG réclament une modification qui ferait échapper la législation spéciale aux contraintes de la loi de 1881.

Un projet T. avait été approuvé par la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (à l'unanimité moins une abstention) mais pour des raisons de basse cohabitation le projet est resté en l'état et Mme G, alors Garde des Sceaux, n'a pas voulu le reprendre. De ce fait M. B. restera impuni. L'Éducation Nationale, consciente de la gravité d'un tel comportement, a, quant à elle pris des sanctions.

La liberté d'expression ne consistera jamais à nier l'histoire.

Le bulletin du CAR étant rédigé par des juristes ou sous l'autorité de juristes, nous publions le texte dans son intégralité, mais nous avons remplacé les noms par des initiales, notamment dans la dernière partie qui évoque des faits à caractère politique.

Ce sont les limites de la loi évoquée (1881) qui n'avaient pas permis à Mme Fossey et à sa fille de poursuivre Todorov au pénal en 1997. Il fut cependant condamné, au civil, en 1998 par le TGI de Paris. (voir bulletin N° 11) Les attendus du jugement sont forts intéressants et montrent qu'au nom d'une prétendue « histoire » on ne peut pas écrire n'importe quoi.

PLAQUES SOUVENIRS.

MURAT ET L'EM FFI DE LA R.5-D.2



La plaque apposée par l'UD CVR, sur la maison qui abrita, entre le 15 juin et le 16 juillet 1944, l'EM du Lt Colonel François a été inaugurée le samedi 22 juin. Cérémonie organisée par la municipalité de Vidailat avec le concours de l'association en charge du programme, en présence de M. Avizou, représentant le président du Conseil Général, de M. Guillon, Conseiller général du canton de Pontarion, de diverses personnalités, de rares survivants ayant alors vécu à Murat, de quelques « anciens » et de personnes du secteur intéressées par la période. Après l'allocution de bienvenue de Madame le Maire, Castille, rappela ce que fut ce mois passé à Murat :

« En paraphrasant Churchill, la Résistance c'est « du sang et des larmes. » Je salue celles et ceux, civils et militaires, qui sont tombés sur cette commune de Vidailat, pour la Liberté et pour la France. Je vous remercie, Madame le Maire, de nous accueillir en ce lieu. Et je remercie M. Nerzic d'avoir accepté la pose de cette plaque sur sa maison.

J'ai évoqué l'an dernier, à Saint Laurent et à Nadapeyrat, en présence de deux officiers de la Royal Air Force (le colonel Verity est hélas décédé depuis), ce que furent les parachutages, souligné que la réception des containers n'était que la phase ultime d'un long processus, très souvent méconnu, qui avait coûté beaucoup de vies humaines. Je vais tenter de résumer aussi brièvement que possible, l'essentiel de ce qui s'est passé ici, entre le 15 juin et le 16 juillet 1944, période durant laquelle l'état-major FFI séjourna sur la commune de Vidailat et spécialement à Murat.

Il serait fastidieux de retracer le long cheminement de la Résistance avant le 15 juin 1944 mais peut-être convient-il, pour qui n'est pas familier de l'histoire de la période, de préciser le sens des termes qui figurent sur cette plaque :

Un peu d'histoire

FFI est l'abréviation de Forces Françaises de l'Intérieur, celles qui combattent sur le sol français, alors que les FFL (Forces Françaises Libres), devenues en juillet 1943 Forces Françaises Combattantes (FFC) se battent, avant le débarquement, sur les théâtres d'opérations

extérieurs. Les FFI résultent de la fusion, décidée en décembre 1943, des FTP, (Francs Tireurs et Partisans), formations militaires du Front National (sans rapport avec l'actuelle organisation de même nom) mouvement de Résistance créé en 1941 par le parti communiste, d'une part ; les CFL, (Corps Francs de la Libération), issus du regroupement en mars 1944, de l'AS (Armée Secrète) et du Service Maquis, éléments militaires des MUR, (Mouvements Unis de Résistance) lesquels résultent de la fusion en janvier 1943 des mouvements de zone sud : Combat, Libération et Franc-Tireur, d'autre part. En schématisant : FFI = FTP + AS-CFL. En fait, la fusion des deux grandes formations militaires ne se concrétisera que tardivement mais les relations sont, pour l'essentiel cordiales. Depuis avril 1944, les FFI sont placées, nationalement, sous l'autorité du général Koenig, lui-même rattaché à l'état-major interallié que dirige le général Eisenhower.

R.5 – D.2 signifie Région 5, division 2. La France est divisée en régions portant en zone sud des numéros de 1 à 6 et en zone nord des lettres. La Région 5, dont fait partie la Creuse, comprend les trois départements du Limousin + l'Indre + les zones initialement non occupées des départements voisins (au nord et à l'ouest.) La division 2 associe la Creuse et la zone sud du Cher. La Région 5 est sous l'autorité du DMR (Délégué Militaire Régional), parachuté en janvier 1944. Il est le représentant militaire du Comité National Français, puis du Gouvernement Provisoire de la République Française (GPRF), en simplifiant du général de Gaulle. Le DMR a sous son autorité les services dépendant de Londres, tels le COPA pour les parachutages, les services radio et les officiers instructeurs. Il recevra, fin juin, l'assistance de la mission interalliée Bergamote qui a pour objectifs d'armer et instruire les FFI.

Les FFI de la R.5 sont sous l'autorité du colonel Rivier (Maurice Rousselier). Les FFI de la R.5 – D.2 sont sous l'autorité du commandant puis lieutenant-colonel François (de son vrai nom Albert Fossey.) Il a initialement appartenu au mouvement Libération puis été successivement chef des Groupes Francs des MUR, responsable du NAP (Noyautage des Administrations Publiques), Chef maquis après l'arrestation de Marcel Fleiser, Chef des CFL et enfin chef des FFI. Le général de Gaulle le fera « Compagnon de la Libération. »

L'état-major de François est, au moment du débarquement allié en Normandie, à Bellesauve, sur la commune de Janailat, site évacué dans la nuit du 11 au 12 pour Basgros sur la commune de Thauron, puis Murat où il arrive, par échelons successifs les 14 et 15 juin. Il ne faut évidemment pas imaginer l'état-major des FFI de la Creuse comme un quartier général d'armée ou même un échelon de commandement d'un régiment dans une formation militaire classique. Il n'y a pas alors de « bureaux » mais seulement des « services. » A défaut de premier bureau, un « service des effectifs » tente d'organiser, autant que faire se peut, l'afflux de volontaires dans des unités qui manquent de cadres et de moyens. En guise de deuxième bureau, un service regroupant « liaison, transmission, renseignement » campe dans le garage tandis que les agents de liaison « squattent » le grenier auquel ils accèdent par une échelle. Le troisième bureau, en charge des opérations, se limite au début à un seul officier faisant par ailleurs fonction de chef d'état-major adjoint. Les attributions du quatrième bureau sont assurées par un « intendant » en charge du ravitaillement, tandis que la logistique

baptisée « Centre auto » trouve ses quartiers à La Forêt Belleville, où est aussi le « Groupe sabo » (les spécialistes des sabotages) et l'antenne du COPA (Centre d'opération de parachutages et atterrissages), détachée auprès de l'EM FFI mais dépendant du responsable régional du service, lui-même sous autorité du DMR.

Dans cette maison, le chef des FFI, dispose d'une chambre mais n'a pas de bureau personnel, hors une pièce de travail partagée avec d'autres officiers. La salle commune, qui est aussi cuisine, sert parfois de salle de réunion et devient salle à manger aux heures de repas. Nombre d'entretiens se déroulent sous les arbres ou autour d'une table en bois disposée près du chemin d'accès.

Le contexte.

C'est pourtant à Murat, ou de Murat, que va progressivement s'organiser la Résistance armée, en fonction des directives régionales et nationales mais aussi des capacités d'improvisation de cet embryon d'état-major. Dans un premier temps, François doit chaque jour affronter des demandes qu'il ne peut pas satisfaire car le débarquement mobilise tous les moyens alliés, ce qui a conduit le général Koenig à décréter, le 10 juin, une pause. En l'absence de parachutages, il n'a rien à offrir, ni uniformes, ni armes, ni munitions, et bien peu d'argent car les fonds « empruntés » à la Banque de France s'épuisent rapidement en frais de nourriture.

Il faut aussi organiser la sécurité car chacun sait qu'en cette mi-juin le débarquement piétine, que l'occupant ne restera pas sur ses premiers échecs et ses premières réactions. L'écho de Tulle, d'Oradour, du Mont Mouchet, de Saint Amand Montrond, de Combeauvert, de Janailat et d'autres opérations douloureuses est présent à Murat. Il faut donc développer un service de renseignement et d'alerte sans évidemment disposer d'avions d'observations, de moyens radio et de téléphone de campagne, voire de spécialistes, hors expériences acquises dans la clandestinité.

L'une des premières initiatives est l'établissement d'une ligne téléphonique partant du Pont de Vidaillat, passant à travers bois et aboutissant ici, au garage (la commune de Vidaillat compte alors cinq abonnés mais aucun à Murat.) Le PC est ainsi relié directement au central de Bourgneuf, où Roger Peynot a mis en place, pour le secteur, un service qui, très vite, s'étend à tout le département car les autres centraux sont aussi « noyautés » ce qui signifie que des agents surveillent les communications suspectes et procèdent à des écoutes pour le compte de la Résistance. La plupart des unités sont de même progressivement rattachées, à partir de lignes existantes ou de raccordements clandestins, tandis que se tisse un maillage serré de surveillance des voies de communication. Une liaison est assurée avec le service de renseignement de Haute Corrèze qui a des antennes dans le Puy de Dôme. Voici les schémas des centraux de Bourgneuf, et d'Aubusson. C'est celui de Felletin qui assure la liaison avec la Corrèze. Un peu plus tard, à partir de fin de juin, fonctionne à Bourgneuf un service d'écoute et de traduction des communications allemandes entre l'état-major principal (EMP 588) de Clermont Ferrand (général Von Brodowski) et l'état-major de liaison (EML) de Limoges (général Gleiniger.)

A partir du 24 juin les alliés reprennent les parachutages, notamment à Nadapeyrat, sur le terrain « Pension » et dans la nuit du 27 au 28, François accueille la mission interalliée Bergamote qui comprend 4 officiers supérieurs : un Français chef de mission, deux britanniques et un américain, assistés de deux radios, un Français et un Anglais. Ils viennent à Murat, dès le 28 au matin, avant de s'installer au Puy, tout près de Vidaillat.

Les marins allemands

Dans l'après-midi du 26 sont aussi arrivés, bien involontairement, d'autres visiteurs portant des uniformes jusqu'ici inconnus en Creuse : deux officiers de marine allemands, le commandant d'un sous-marin et l'officier technique, accompagnés de deux matelots. Leur petit car, parti de Bordeaux vers l'Allemagne, a été intercepté le 24 à la sortie de Bourgneuf. Les occupants ont pu s'enfuir. Le chauffeur et deux marins de la base de Bordeaux échappent aux recherches et, à pieds, parviennent à gagner Limoges. Un des matelots est pris le lendemain, les deux officiers et le second matelot sont arrêtés le 26 au matin. Après un premier interrogatoire à Bourgneuf, ils sont transférés à Murat et provisoirement hébergés dans la grange de M. Soumy, où ils reçoivent la visite des officiers de la mission interalliée, avant d'être séparés. Les officiers sont dirigés sur Cosnat. Simple anecdote : ils demandèrent à prendre un bain mais la baignoire était alors un luxe sanitaire inconnu dans les campagnes creusoises.

Dans le car, il y avait une grande caisse contenant les archives du sous-marin, lequel revenait d'un long périple dans l'Océan Indien où il avait pris en charge une précieuse cargaison préparée par les Japonais. Ces archives contiennent des informations intéressantes pour les alliés, aussitôt transmises à Londres par la mission Bergamote. Leur transfert en Angleterre pose toutefois de gros problèmes. Elles seront enterrées dans le bois voisin lors de l'évacuation de Murat, récupérées fin juillet, confiées au colonel Polygone, (Bourgès-Maunoury) Délégué Militaire National pour la zone sud, qui doit partir pour Londres de Thalamy, près d'Ussel, mais la Royal Air Force refuse d'utiliser ce terrain. Bourgneuf doit s'envoler de la région lyonnaise sans emmener les archives, lesquelles ne parvinrent qu'un peu plus tard en Angleterre. Les marins, évacués de Cosnat et Murat, passés d'unité en unité lors du ratissage effectué par le groupement Jesser, réussirent à s'évader et à gagner l'Allemagne, hors un matelot qui fut tué. Le commandant du sous-marin, rappelé pour prendre la direction de l'École navale de Flensburg, périt peu après dans l'incendie accidentel d'un autre sous-marin, l'officier « technique » est à ma connaissance toujours vivant.

La vérité face aux légendes

Cette « affaire » (entre «. » des marins allemands a fait dire et écrire beaucoup de sottises, à partir de déductions hâtives, de mensonges délibérés et de propos malveillants, alors qu'il suffisait de quelques recherches, d'un peu de lucidité et d'un minimum d'honnêteté intellectuelle pour connaître la vérité. Le caractère particulier de l'aventure a depuis longtemps éveillé l'attention de spécialistes de l'armée allemande en France et les missions très « spéciales » des sous-marins de la base de Bordeaux celle de chercheurs

spécialistes de la marine qui ont incidemment découvert le périple des officiers et matelots faits prisonniers en Creuse. Nous avons apporté notre contribution en retrouvant l'officier survivant ; nous avons pu nous entretenir avec lui, entretien dûment enregistré, car il est revenu en Creuse en 1986, ici à Murat, à Cosnat, et en d'autres lieux. Nous avons confronté nos informations avec celles des autres chercheurs, ce qui m'autorise à dire que l'essentiel est connu et à faire justice des erreurs et mensonges. Par ordre chronologique :

- La traduction en français du KTB (journal d'opérations de l'EMP 588 de Clermont Ferrand) qui figure dans les dossiers du Tribunal international de Nuremberg (donc dès 1945-1946), éditée ultérieurement par le Service historique de l'armée de terre et librement accessible, mentionne à la page 32 (je cite) : *Le 24/6, près de Bourgneuf (25km S Guéret), car de 7 officiers et marins attaqué par terroristes, 2 officiers (titulaires de la Croix de Chevalier) et 2 matelots disparus. Les trois autres matelots arrivés à Limoges. Car et serviette avec papiers officiels disparus.* » (fin de citation) Ce qui signifie que l'alerte a été donnée dès le 27 ou 28 juin. Nous savons qu'elle justifia des réactions rapides de la marine allemande, en matière notamment de codes et de transmissions.

- De « la lettre », la fameuse lettre source de tant de commentaires tendancieux, il est fait mention dans le même document, à la page 99 et à la date 29/7. « 1 officier et 2 matelots (cf 28.6) ont pu s'évader de chez les terroristes. (En fait 2 officiers et 1 matelot.) Après leur capture ils ont expédié deux lettres à Bordeaux par la poste française en indiquant le lieu de leur captivité à 40 km sud de Guéret. » (En fait une seule lettre écrite sur ordre, sans mention de lieu.) Information reprise ultérieurement dans un magazine, interprétée, déformée et colportée dans les termes suivants (je cite) : « Le lieutenant allemand obtiendra de Fossey-François l'autorisation d'écrire à sa base de Bordeaux. C'est Mme X qui, sur ordre de Fossey-François, postera la lettre non censurée le 30 juin à Guéret qui nous vaudra ensuite l'attaque de la division Das Reich venue délivrer ses compatriotes. Faute assez lourde semble-t-il (se reporter à l'extrait du journal Magazine de France donnant copie du journal de route du général allemand Von Brodowski, Cdt la division Das Reich)... (1) » (fin de citation) Difficile de faire mieux en matière d'interprétation et de désinformation !

Toute personne quelque peu au courant des faits de cette époque sait : 1 - que la division Das Reich opéra dans le Limousin entre le 9 et le 12 juin (le massacre de Combeauvert en Creuse et les pendaisons de Tulle sont du 9, la destruction d'Oradour du 10 ; 2 - qu'à la mi-juillet elle était sur le front de Normandie (donc pas en Creuse) ; 3 - qu'elle était commandée par le général Lammerding, sous l'autorité de l'OBW (Haut commandement à l'Ouest) et non par le général Von Brodowski, lequel, en qualité de responsable de l'EMP 588 dépendait du MBF, (administration militaire en France occupée.) Je signale aussi que l'organisation des forces allemandes en France est explicitée dans le document cité. (2) Étant par ailleurs précisé que les opérations menées à la mi-juillet s'inscrivent dans un objectif général associant Creuse, Corrèze, Haute Vienne, et engagent conjointement les groupements Jesser et Ottenbacher, lesquels, contrairement à ce qui a été écrit récemment encore, ne sont pas des unités de

Waffen SS. Mieux vaut en principe connaître le sens des termes que l'on utilise.

Le plus extraordinaire est que ce salmigondis d'erreurs grossières, confusions, déductions, interprétations, dont le but est évident, ait pu trouver crédit auprès de qui se veut historien et de lecteurs se disant avertis des faits de la Résistance. La vérité est heureusement bien connue de qui s'intéresse un peu à l'histoire. Brièvement :

Nécessité de protéger les combattants FFI

Hitler et l'état-major allemand considérèrent les combattants sans uniforme comme francs-tireurs et décidèrent de les fusiller, au mieux de les déporter. Cette décision, de 1941, a été rappelée au lendemain du débarquement en Normandie par le Haut commandement à l'Ouest (directive N° 3638/44 du 8 juin.) Le port du brassard prévu par les conventions de La Haye comme « signe distinctif », est récusé par l'état-major allemand. Par ailleurs, l'article 10 des conventions d'armistice stipule que la France ne doit pas reprendre les armes contre l'Allemagne, et précise : « les sujets français qui ne se conformeraient pas à cette règle seraient traités par les troupes allemandes comme francs-tireurs. » Ce sera le cas en Creuse pour les militaires en uniforme de l'École de la Garde : ceux pris à Janailat le 11 juin ne sont pas prisonniers mais déportés et ceux pris au Pont de Murat sont exécutés.

Conscient de ces risques majeurs, le Gouvernement provisoire de la République française a, dès le 9 juin, accordé aux FFI le « statut d'unités combattantes régulières » décision aussitôt contestée par le commandement allemand. Le général Eisenhower les reconnaît, un peu plus tard, comme « unités combattantes relevant du Haut commandement allié. »

Le 12 juin, les services français de Londres font savoir (je cite) « les prisonniers faits par les FFI répond[ont] des crimes que pourrait commettre l'ennemi contre les prisonniers français. » Les responsables de la Résistance sont invités à le faire confirmer par les prisonniers qu'ils détiennent. (fin de citation) C'est ce que fait, pour la R.5, le colonel Rivier dans une lettre du 14 juin adressée au général commandant les troupes d'opérations à Limoges, dont un double est adressé aux chefs départementaux. (En voici copie, l'original est aux Archives) On y lit notamment : « Jusqu'ici les troupes allemandes ont fusillé des officiers, sous-officiers et soldats des FFI trouvés les armes à la main... Si de pareils faits se renouvelaient, des ordres ont été donnés pour que tout prisonnier soit traité comme vous traiterez vous-même les officiers, sous-officiers et soldats des FFI tombant entre vos mains. » Précision complémentaire : les cartes d'identité FFI, sur lesquelles on a inconsidérément glosé devaient servir de livret militaire ; elles portent la mention : « tout porteur de la présente carte doit être considéré comme militaire appartenant à l'armée française. »

François, qui retient prisonniers et traite correctement des officiers et marins allemands relaie les consignes, sans doute avec accord du DMR qui est le 26 à Murat et de la mission interalliée qui vient d'être parachutée. Il exige des officiers allemands une lettre adressée à leur base. Cette lettre, datée du 28 juin, dûment contrôlée « par deux juifs allemands » a bien été postée à Guéret le 30 et est arrivée à destination le 7. Sa teneur est aussitôt transmise par téléphone au service compétent

de l'autorité centrale de la marine allemande, portant l'indicatif G 2998. Voici la copie de ce qui y fut noté. En bref : [Les officiers] « sont prisonniers de l'armée française de l'intérieur qui se considère en état de guerre avec les troupes allemandes. » Il est fait état d'assassinat de femmes et d'enfants (référence à Oradour) et de soldats de l'armée française de l'intérieur fusillés après combat. Elle se termine par : « ces faits, s'ils se sont effectivement produits ne correspondent pas aux idéaux de combat de l'officier allemand. » Elle est signée des deux officiers prisonniers. Ce texte confirme ce que nous a dit l'officier revenu en 1986, (traduction de l'interprète) : *On leur a demandé d'écrire cette lettre pour faire savoir qu'ils étaient bien traités et que le maquis avait des prisonniers. On les a forcés à écrire.* » En d'autres termes les accusations de légèreté, voire de trahison, portées à l'encontre de François ne sont que lamentables mensonges, méprisables calomnies. Pour complément d'information, voici le rapport de 7 pages rédigé par le commandant du sous-marin après son évvasion. Il ne fait même pas mention de la lettre ! A chacun d'apprécier.

Mensonges délibérés

Second point de « l'accusation » : la lettre (arrivée le 7 juillet) serait à l'origine (alors que l'arrestation des marins est connue depuis le 28 juin) de l'opération de ratissage menée par le groupement Jesser ! Là aussi l'histoire nous éclaire. Encore faut-il faire quelques recherches et admettre qu'une opération associant le groupement Jesser fort d'environ 2500 hommes et le groupement Ottenbacher réunissant des effectifs de même ordre ne s'improvise pas. Elle s'inscrit dans un plan d'ensemble prenant en compte les directives générales de l'OBW, (Haut commandement à l'Ouest) notamment celle du 2 juillet, l'analyse de la situation sur le terrain et les craintes du moment, dont on trouve trace dans les documents. La mission de recherche évoquée par le commandant Vonalt, chef du 1^{er} bataillon du Rgt 1000, dans un rapport d'évidence postérieur aux faits, n'est qu'une mission annexe, ou conjointe, je le cite ; « *d'autre part, (d'autre part) notre mission était de libérer les officiers de la Kriegsmarine.* » Il ne faut pas faire dire à ce texte ce qu'il ne dit pas. Il convient enfin de noter que la première opération est menée contre la Haute Corrèze, et non contre la Creuse.

Autre accusation tout aussi infondée : « l'état-major de François et ses services de renseignements n'ont rien vu venir. » (3) Voici les photocopies des messages enregistrés ici, à Murat, entre le 9 et le 16 juillet. Ils sont au nombre de 155 soit 115 messages « arrivée », indus les résultats d'écoute des communications allemandes, et 40 messages « départ. » C'est parce qu'il est informé des moyens engagés contre nous que François donne fort sagement l'ordre de fragmentation et de camouflage des unités : « *se disperser et faire le mort* » Là où cette directive fut correctement exécutée, il n'y eut que des dégâts limités. Ce ne fut hélas pas le cas partout.

L'attaque de Cosnat, dans la nuit du 16 au 17, fut menée « sur renseignement », en d'autres termes sur trahison. Sur les faits réels, il reste peu de zones d'ombres mais ce n'est pas ici le lieu d'en traiter. A Chez-Jallot, le dispositif de protection fonctionna parfaitement. L'adjudant allemand conduisant l'attaque est tué et l'évacuation s'effectue en bon ordre, sans précipitation. La prétendue « découverte », au début des années 90, du souterrain par lequel François se serait enfui est de la

même veine que les propos concernant les marins allemands et ne discrédite que son auteur.

Concernant les prétendues relations tendues entre les formations, qu'il me soit seulement permis d'évoquer trois faits : c'est de Murat que je suis allé certain soir expliquer au commandant Martin, chef des FTP, dont je salue la mémoire, le fonctionnement des services d'écoute des communications allemandes. C'est au milieu de cette pelouse que certain jour François a obtenu du DMR, en ma présence, l'autorisation de remettre des armes aux FTP. (Je rappelle que l'affectation des armes parachutées ne relevait pas du commandement FFI mais des autorités dépendant directement de Londres.) C'est devant cette porte que j'ai, pour la dernière fois, serré chaleureusement la main d'Eugène France dont j'évoque, avec une particulière émotion, le souvenir.

Murat restera dans l'histoire comme un lieu de travail, de décisions, de rencontres. Lieu de travail, car c'est à Murat que furent élaborés les schémas tactiques et mise au point la technique des embuscades : pas d'opérations frontales compte tenu de la disproportion des moyens mais des attaques multiples et répétées sur les axes vitaux pour l'adversaire, visant à la fois ses besoins logistiques et la démoralisation de ses garnisons. Lieu de décisions, car c'est de Murat que partirent les directives concernant l'organisation des unités, des sabotages, des parachutages. Lieu de rencontres, avec le DMR, avec l'adjoint du chef régional FFI, avec les responsables ou messagers des départements voisins. C'est du Puy, que la mission Bergamote assura des liaisons radio régulières avec Londres.

Toutes celles et ceux, civils et combattants, tombés sur la commune de Vidaillat qui nous accueille aujourd'hui, 58 ans après les faits, toutes les victimes de l'occupant et du régime français qui le servait, ont droit à l'hommage des derniers survivants mais aussi à la reconnaissance des générations nouvelles qui vivent libres. Cette plaque, Madame le Maire, n'est qu'un jalon de l'histoire, c'est à dire de la vérité. Elle porte aussi témoignage qu'en ce lieu, dans ce village, sur cette commune de Vidaillat, une population rurale a accueilli et aidé, en connaissance du risque, des soldats de la liberté. Puisse-t-elle inviter les générations nouvelles à savoir, à comprendre, à se prémunir contre toutes, je dis bien toutes, les idéologies porteuses de haine, de ségrégation, de domination, à œuvrer pour la liberté et la fraternité des hommes, de tous les hommes.

NDLR. Les inter-titres et les renvois justifiant les précisions ci-après ne figurent pas dans le texte de l'allocution.

(1) *Extrait du fameux « rapport » qui justifia, en 1985, les « révélations » de Cosnat. Ce « document » qui date de 1951, présente, pour toute personne un peu avertie, une soixantaine d'erreurs, souvent grossières, qui cependant n'ont pas attiré l'attention de « l'historien », sans doute trop heureux d'y avoir trouvé matière à salir, ou tenter de salir, François et ceux qui l'entouraient. Il ne s'est d'ailleurs pas davantage interrogé pour savoir si ces « erreurs grossières » pouvaient être imputables à l'auteur présumé, d'évidence trop intelligent et trop averti, pour écrire semblables sottises ou à une tierce personne.*

(2) *Ce document contient en « Avant-propos » 4 pages sur l'« organisation militaire territoriale de la France par les Allemands » dont un glossaire et une carte de la zone sud. Hélas, l'auteur du « Temps du Maquis, Histoire de la Résistance en Creuse » n'avait pas encore découvert ce*

document (hors quelques passages empruntés à diverses sources) en 1981 lors de la première édition, ni même en 1984 lors de la réédition. En bref, les troupes d'occupation allemandes en France relevaient du M.B.F., alors que les grandes unités stationnées sur l'ensemble du territoire dépendaient de l'OBW, commandant en chef des armées de l'Ouest. (Voir bulletin N° 17).

(3) La première information détaillée sur l'origine, l'importance et l'armement des forces allemandes avançant dans le secteur Bourg Lastic-Eygurande fut reçue à Murat le 10 juin à 10 h 45. La mission interalliée avait été informée quelques jours plus tôt (apparemment via Londres) de préparatifs, dans le Puy de Dôme. D'autres messages et les résultats des écoutes permirent de comprendre que l'offensive prévisible s'articulait avec une opération sur la Haute Vienne. Évidemment, Jesser n'avait pas envoyé d'avis de passage mais les intentions ennemies, si elles n'étaient pas connues dans le détail, étaient globalement perceptibles. L'attaque décisive du 16 fut perçue comme telle dès 6 h 30 et suivie tout au long de sa progression. (Voir bulletin N° 8). A aucun moment, il n'y eut pour François de confusion avec la division Das Reich (origine, équipement, armement connus.) Il reste toutefois beaucoup à écrire, à préciser (et à corriger) sur l'action du Gpt Jesser en Creuse. Sur ce que savait de nous l'adversaire il existe des documents., encore faut-il les rechercher. L'histoire ne s'écrit pas avec des déductions ou supputations. Concernant les carences de l'EM de François en matière de renseignement il ne faut pas, là encore, dire tout et son contraire : « on n'ignorait pas au PC des FFI qu'une puissante unité motorisée ennemie sillonnait depuis quelques jours les routes du sud de la Creuse et remontait vers le nord-ouest » et deux lignes au-dessous : « un ennemi que parvint pas à déterminer le service de renseignement des FFI . » (Discours de Cosnat en 1985)

BANIZETTE

Après une semaine difficile, au cours de laquelle, l'état-major, quotidiennement pourchassé par le Gpt Jesser, échappa de justesse à l'encercllement et dut se fragmenter, il se reforma un peu plus au sud, puis se réorganisa à Banizette où il séjourna, avec la mission interalliée, jusqu'à la libération. Une plaque apposée à l'entrée du site a été inaugurée ce même 22 juin, en présence de nombreuses personnalités. Ci-après l'allocution de Castille qui prolonge celle de Murat.

Je remercie Monsieur le maire de La Nouaille de nous accueillir en ce lieu. Je dis notre gratitude M. François Robert-Gorsse qui a bien voulu accepter la pose de cette plaque et le remercie pour sa générosité car il a tenu à en assurer la réalisation et la pose.

Le 17 juillet 1944, comme nous l'avons vu tout à l'heure à Murat, l'état-major du lieutenant-colonel François quitte Chez-Jallot, sur la commune de Vidailat, un peu avant le lever du soleil, sous la pression ennemie. Évacuation sans précipitation et en bon ordre. L'adjudant allemand dirigeant l'attaque est tué. Il appartient à la 2^{ème} compagnie du 1^{er} bataillon du régiment 1000 laquelle a, quelques heures plus tôt, attaqué Cosnat. Le chef des FFI ne connaît pas alors ces précisions. Il sait seulement que les forces ennemies engagées, dont il a la veille suivi l'avance heure par heure, sont importantes tant en effectifs qu'en moyens et en armement, mais il ne connaît pas toutes les caractéristiques du R.1000, du AA.1000 et des unités de « Volontaires de l'Est » qui constituent l'essentiel du groupement Jesser.

Très brièvement, en fonction des acquis de la recherche historique, le Régiment 1000 ou Mot.1000 a été formé

au sud de Paris, dans la perspective du débarquement allié, pour lutter contre des unités parachutées derrière les lignes. Mobilité et vitesse de déplacement sont ses caractéristiques principales. Il a recruté de nombreux soldats et officiers parlant notre langue, dans le but évident de faciliter son information et sa progression en milieu français. Il est doté de véhicules puissants et rapides : grosses voitures américaines et françaises, repeintes en couleurs bariolées, dont on a enlevé le toit pour permettre l'installation d'armes automatiques. C'est une de ces voitures qui a été stoppée la veille sur la petite route conduisant à Chez-Jallot

Le AA.1000 avec ses automitrailleuses légères, ses éléments blindés rapides et ses pièces d'artillerie légère tractée est le complément opérationnel du R.1000 face à des adversaires pouvant opposer un certain niveau de résistance. L'ensemble est doté de moyens radio adaptés. Les unités de « Volontaires de l'Est » proviennent des restes de l'armée du général Vlassov. Celles affectées au groupement Jesser sont surtout composées de Tatars et d'Azerbaïdjanais, encadrés par des officiers allemands. Elles sont beaucoup moins bien équipées que le R.1000 et utilisées surtout pour l'occupation du terrain.

A la veille du débarquement, le R.1000 a été dirigé sur l'Auvergne par le Haut commandement des forces d'occupation sud France, avec mission de lutter contre les forces de la Résistance en cours de regroupement. Par ailleurs, l'OBW (Haut commandement des armées allemandes de l'Ouest) a décidé, le 7 juin ; d'engager temporairement, contre ce qu'il appelle « les bandes » du Massif Central, de grandes unités : une partie de la 189^{ème} division et la 2^{ème} DB SS Das Reich. L'OBW retire très vite ses grandes unités, spécialement la Das Reich. Le R.1000 et le AA.1000 restent à la disposition de l'état-major principal (EMP 588) qui couvre l'Auvergne et le Limousin. Hors considérations sur le déroulement des opérations ultérieures, il faut reconnaître qu'en mettant en œuvre le « Plans » prévus : coupures des voies ferrées, des routes, des lignes électriques, des câbles téléphoniques, en lançant des opérations de guérilla et en fixant des forces importantes dans nos régions, les FFI ont apporté, comme l'ont souligné les généraux Eisenhower et Marshall une contribution importante au succès du débarquement.

Le groupement Jesser en Creuse

A la mi-juillet, dès le début de l'attaque du groupement Jesser, l'état-major creusois a compris la nécessité d'éviter les accrochages que recherche l'adversaire, car, de par son extrême mobilité il a la possibilité de regrouper très vite des forces d'encercllement. « Faire le mort » est l'impératif. Ce ne fut possible qu'avec la complicité des populations paysannes qui cachèrent, nourrirent, protégèrent, les maquisards. Hommage doit leur en être rendu.

François et ceux qui avec lui ont quitté Chez-Jallot le 17 au matin, vont devoir toute la journée et la nuit suivante se cacher dans les bois avant de se retrouver à Pramy, toujours pourchassés par les Allemands. Ils évacuent là encore dans l'ordre et parviennent à franchir une colline sous un tir de mitrailleuse. Les survivants gardent le souvenir du sifflement des balles et des brins de bruyère qui s'affaissent devant ou à côté d'eux.. L'instinct de conservation fait s'étirer le groupe qui doit bientôt se

scinder car l'ennemi a contourné la colline, mais des « points de chute » ont été prévus en cas de séparation. Les quelques jours qui suivent sont donc vécus différemment par les uns et les autres, sous la pression d'un ennemi omniprésent. François va s'informer de la situation au sud et à l'ouest de Bourgneuf, tandis que d'autres font de même au nord du Thaurion. Le regroupement s'opère, sauf erreur, les 23 et 24. Les renseignements recueillis par les uns et les autres permettent une approche correcte de la situation : l'ennemi poursuit méthodiquement son ratissage. Qui proposa Banizette comme nouveau PC ? Probablement un habitant de Vallières connaissant bien le secteur. Sans doute en fonction de l'isolement du lieu. Quelle fut la date d'arrivée ? 25 ? 26 ? 27 ? Même incertitude. Les témoignages recueillis ne font que confirmer les limites et la fragilité de la mémoire.

A Banizette

Une réorganisation du commandement, datée du 28 mais qui doit être le fruit d'une décision prise le 27, aboutit à la constitution d'un état-major unifié, associant sous l'autorité du lieutenant-colonel François, toutes les composantes armées de la Résistance : les FFI d'origine AS-CFL, les FTP, l'École de la Garde et la mission interalliée. Ne demeurent en permanence à Banizette que François, le commandant Honorat et la mission interalliée. Le 2^{ème} bureau se partage entre Arquet et Vallières. En principe, nul n'accède à Banizette et à Arquet. La plaque tournante vers l'extérieur est Vallières. Les liaisons sont assurées par téléphone, étant précisé que des raccords clandestins ont été effectués. Ces mesures se justifient par l'intérêt tout particulier porté par les Allemands à un état-major qui leur a jusqu'ici échappé. La sécurité est assurée par un fort détachement de la 2^{ème} compagnie Franche du capitaine Biton, installé au village de Fontanellas, à la cote 664 d'où il domine les voies d'accès, avec un élément rapproché dans les dépendances de Banizette. Une nouvelle modification dans la composition de l'état-major intervient le 10 août. Le commandant Martin devient chef d'état-major aux côtés du commandant Honorat et adjoint au commandant Rewez pour les opérations. Voici les photocopies des documents originaux.

A Banizette, les liaisons radio régulières avec Londres sont très vite rétablies, dans la perspective de nouveaux parachutages car des armes ont été perdues. De nouveaux terrains sont rapidement homologués et les armes tombent à nouveau du ciel, au plus près des unités. François a tiré lucidement, voire sévèrement, les leçons des événements et la réorganisation des unités s'effectue sur des bases plus strictes avec, lorsque nécessaire, le concours d'officiers de la mission interalliée. Tombe aussi du ciel, dans la nuit du 10 au 11 août, un groupe de parachutistes de 3^{ème} régiment de chasseurs SAS qui s'illustre un peu plus tard dans une opération de nuit contre les Allemands retranchés dans l'EPS de filles de Bourgneuf.

Le groupement Jesser quitte la Creuse fin juillet, après avoir jalonné son parcours de bien des drames et de bien des crimes. En plusieurs points lors de son avance puis durant la phase de ratissage, notamment : Meymanat-Chercheleix : 4 morts dont un civil, Cosnat : 10 morts, Nadapeyrat : 4 morts civils, Peumiot et environs : une dizaine de morts et de nombreux prisonniers déportés, plus à l'ouest, le Pont de Murat : une dizaine de morts, le Bois de la Mine : une nouvelle dizaine de morts et une cinquantaine de prisonniers

déportés, d'autres victimes en d'autres lieux et, pour finir, 23 morts à Chard-Roussines. Les fusillés, au mépris des lois de la guerre évoquées ce matin à Murat et les morts en déportation au mépris des conventions de Genève concernant les prisonniers, sont beaucoup plus nombreux que les tués au combat. Le général Jesser n'en sera pas moins relaxé ultérieurement par un tribunal militaire français, au motif qu'il n'avait fait qu'obéir aux ordres de ses supérieurs. Le régiment 1000 qui nous a dominés par ses moyens et son armement est ultérieurement anéanti, dans les Vosges, par les moyens et l'armement supérieurs d'une unité américaine, ses chars et ses avions. Il n'y eut, en l'état des connaissances, que bien peu de survivants.

Le départ de la Creuse du groupement Jesser ne signifie pas la fin de l'occupation mais seulement la fin de la dernière offensive, la plus meurtrière, contre les FFI. Il reste des Allemands à Guéret, d'autres vont transiter par le département, réoccuper Bourgneuf, mais ce sont des unités qui quittent la France. C'est en effet fin juillet que se situe « la percée d'Avranches » et le début de l'offensive visant à encercler les armées allemandes du front de Normandie, opérations qui entraînent le retrait des forces ennemies stationnées dans le sud-ouest. Les grandes unités contournent le Massif Central par le sud, une colonne importante, partie plus tard, essaie de passer par le nord, des éléments plus modestes et diverses garnisons transitent par Limoges et la Creuse. La mission des FFI est de les harceler, à défaut de pouvoir les détruire, car elles sont souvent encore puissamment armées.

Le reflux s'opère par trois axes comme le montre ce calque d'une carte d'époque : au nord-ouest par la nationale 20 et sa bretelle GC 34 car le pont de Bessines a été coupé, au sud par la nationale 141 Limoges-Bourgneuf-Aubusson-Clermont et, dans la phase terminale, par la transversale 141-140-145 Limoges-Bourgneuf-Guéret-Montluçon. (Les numéros de route mentionnés sont les numéros d'époque) C'est ce dernier axe qui sera baptisé « la route des embuscades. » On en compte 22 sur le seul tronçon Guéret-Montluçon entre le 23 et le 25 août. La Creuse est définitivement libérée le 25 mais des unités vont se porter au nord, dans l'Indre, contre d'autres colonnes.

Que sont devenus ceux qui séjournèrent à Banizette ou qui y vinrent en mission ? En l'état des connaissances tous sont morts. Par ordre chronologique : le commandant Martin, chef militaire des FTP (France Tireurs et Partisans), chef d'état-major des FFI (Forces Françaises de l'Intérieur) à partir du 10 août 1944, est décédé en 1952 ; Baron, commandant Hennebert, chef du COPA (Centre d'opérations de parachutages et atterrissages) de la R.5, Compagnon de la Libération, venu à Banizette dans les tout derniers jours de juillet, a été tué en Indochine au début des années 50 ; le colonel Rivier, chef des FFI de la R.5 est mort brutalement en février 1958 ; le lieutenant-colonel François-Fossey, chef des FFI de la R.5 - D.2, Compagnon de la Libération, est mort accidentellement courant 1958, alors qu'il était commandant en second de la brigade parachutiste de Bayonne ; le DMR (Délégué militaire régional) pour la R.5, colonel Ellipse (Eugène Déchelette) Compagnon de la Libération, est mort en 1973 ; le major britannique Forster, de la mission Bergamote, serait mort en 1975 ; le DMN sud (Délégué militaire national pour la zone sud), colonel Polygone (Bourgès-Maunoury), Compagnon de la Libération, venu à Banizette fin juillet



avec Baron, est mort en 1992 ; le major américain Shannon revenu en Creuse dans les années 70 mais, handicapé par sa méconnaissance de notre langue, il aurait eu des difficultés à se faire reconnaître, il était semble-t-il toujours vivant à la fin des années 80, de même que le major britannique Blomfeld, mais l'un et l'autre seraient morts depuis ; le capitaine Biton commandant la 2^{ème} Cie Franche, en protection du PC, est mort fin 1997 ; le commandant Rewez (Jacques Robert), chef de la mission interalliée Bergamote, Compagnon de la libération, est mort en 1998. Je ne connais pas le sort du commandant Honorat, chef d'état-major à partir du 27 juillet, fonction partagée à partir du 10 août avec le commandant Martin.

Il faut préciser que les officiers de la mission Bergamote et les responsables en visite ne connurent et ne furent connus en Creuse que d'un petit nombre de personnes. Quelques-uns de ceux qui occupèrent des fonctions au sein de l'état-major sont venus à Banizette mais n'y ont pas séjourné, leur propre PC étant, par mesure de sécurité, hors du site.

L'histoire retiendra de ce lieu qu'il a abrité, ou seulement accueilli, en des temps difficiles, un état-major associant toutes les composantes françaises : FFL et FFC, (Forces françaises libres puis combattantes dépendant directement de Londres) et FFI de toutes origines, à des officiers alliés, britanniques et américain, un ensemble d'hommes unis dans un même combat, pour la libération de la Creuse, de la France, de l'Europe et du monde. Ils ont droit à la reconnaissance des derniers survivants, de celles et ceux qui depuis vivent libres, au recueillement devant cette plaque de celles et ceux, de tous pays, qui viendront à Banizette.

NDLR. Là encore les inter-titres ont été ajoutés pour faciliter la lecture et, comme à Cosnat, les documents originaux présentés lors de l'allocation ne sont pas reproduits par manque de place. Les éléments essentiels figureront dans l'ouvrage en cours.

Concernant la mission interalliée, nous ne possédons à ce jour de photo que de Shannon et Forster. Merci par avance à qui pourrait nous procurer celles de Rewez et Blomfeld .

L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE.

Au lycée, la seconde guerre mondiale, la Résistance et la Déportation figuraient depuis quelques années en début du programme de Terminale. Il serait envisagé de revenir à l'option précédente : fin de Première. Pourquoi ? Les raisons qui avaient justifié le précédent changement étaient-elles injustifiées, irréflechies ? Mystère.

Pour mémoire, ci-après rappel d'un commentaire présenté lors de l'AG CVR sur le contenu d'un manuel de Terminale. Sur 338 pages (grand format),

42 sont consacrées à la seconde guerre mondiale dont :

- 2 à la France dans la guerre
- 2 au régime de Vichy
- 2 à l'occupation et à la collaboration
- 2 seulement (en fait une seule page de texte) traitent « Des résistances à la Résistance »
- 2 à la France libérée dont ½ à la France insurgée (l'autre ½ à l'état républicain restauré)
- 18 au monde en 1945 avec le bilan humain, le règlement des conflits, la création de l'ONU.

Plus loin :

- 2 pages consacrées au retour du régime d'assemblée -
- 2 à l'instabilité gouvernementale
- 2 à l'expérience Mendès-France,
- 2 à la fin de la 4^{ème} République
- 6 à la naissance de la 5^{ème} République
- 2 au « pompidolisme »
- 2 au « giscardisme »
- 2 au « mitterrandisme »
- 2 à la cohabitation.

Par quoi va-t-on remplacer les 42 pages traitant de la seconde guerre mondiale alors que 83 % des élèves interrogés sur ce qui a le plus marqué l'histoire de l'Europe répondent : « La seconde guerre mondiale ? Où s'arrête l'histoire ? Où commence l'instruction civique ? A ne pas confondre avec politique.



RALLYE DE LA RESISTANCE

Il s'est déroulé le vendredi 7 juillet, jour anniversaire de la première libération de Guéret, le dimanche suivant 9, jour anniversaire du massacre de Combeauvert par une unité de la division blindée SS Das Reich, étant jour d'élections. Ci-dessus lecture d'un texte rappelant les faits, par Élodie Audonnet, élève de Terminale du Lycée Pierre Bourdan, lauréate du Concours National de la Résistance et de la Déportation.

18 JUIN. ANNIVERSAIRE DE L'APPEL DU GENERAL DE GAULLE

Cérémonie traditionnelle devant le Mémorial de la Résistance. Lecture de « l'appel » par Adeline Sauvanet, élève du Collège d'Aubusson, lauréate du Concours National de la Résistance et de la Déportation pour les classes de Troisième. (photo ci contre)

ERRATA PRECISIONS N° 25

- Page 3 Réseaux : J. Robert (Phratricie) est le vrai nom du Cdt Rewez, chef de la mission interalliée Bergamote.
- Page 4, 2^o § : C'est le 11 juillet (et non le 12) que le maréchal Pétain s'est autoproclamé chef de l'État.
- Page 5 dernier § 1^{ère} colonne, traitement des instituteurs. La source ne le mentionne pas mais il faut comprendre «traitement »annuel ».

NDLR. Le regroupement des photos en fin bulletin permet de limiter le tirage laser à une seule feuille. Petit problème d'économie.



Tous droits de reproduction réservés, sauf accord préalable.

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.
 Pdt : R. CASTILLE La Combe 23300 VAREILLES Tél. : 05 55 63 01 01
 Secrétaire : S. CERCLIER 1 rue d'Armagnac 23000 Guéret 05 55 52 73 19